

40° anniversaire de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Colloque international

Lundi 11 mai / Mercredi 13 mai 2009

LES UNIVERSITES AU TEMPS DE LA MONDIALISATION/GLOBALISATION ET DE LA COMPÉTITION POUR L'EXCELLENCE

Lieu : Université Paris 8

Les raisons d'un colloque

Au moment où l'université de Paris 8, Vincennes/Saint-Denis, célèbre son quarantième anniversaire, il ne s'agit pas seulement pour elle de « commémorer » et de se livrer à un quelconque « devoir de mémoire » mais de savoir ce qu'elle peut dire, avec la collaboration d'autres universitaires ou personnalités françaises ou internationales, sur les missions et les problèmes actuels des universités.

La société et l'Université de 2008-2009 ne sont pas celles de 1968. Cependant certains des principes et orientations qui ont conduit à la création du Centre Universitaire Expérimental de Vincennes restent d'actualité et/ou sont susceptibles d'éclairer nos choix face aux contraintes de la société d'aujourd'hui.

Le projet doit ainsi s'inscrire dans l'actualité institutionnelle, intellectuelle et politique des Universités françaises, qui touche aussi l'ensemble du système universitaire des pays d'Europe et plus généralement l'Université, quelle que soit la diversité des statuts juridiques et des contextes. Depuis les années 68 le phénomène le plus significatif semble être le passage d'une fidélité à une adaptation : il était attendu des Universités, dans un respect plus ou moins rigoureux d'un ordre pratique et symbolique reconnu, de tendre vers la réalisation de fins et de valeurs et de penser leur organisation en fonction de ces fins et de ces valeurs. On leur demande actuellement une démarche d'adaptation quasi mécanique à des changements économiques, technologiques, sociaux mais aussi culturels et même esthétiques, considérés comme inéluctables. Ce passage a abouti à la domination de « l'esprit gestionnaire ». Les Universités dans leur mission d'enseignement et de recherche sont de moins en moins des **institutions** qui disposeraient, d'une marge fondatrice d'autonomie dans la détermination de leurs fins, du fait de la reconnaissance collective et publique de leur légitimité politique, idéologique, culturelle, pour devenir essentiellement des **organisations** chargées de la mobilisation et de l'articulation de ressources financières, matérielles et humaines en vue d'adapter ces moyens à la réalisation d'objectifs, dans un climat de concurrence. L'efficacité organisationnelle devient alors la seule valeur justificative et la finalité essentielle d'où l'importance nouvelle donnée à la « gouvernance » d'une part et à l'évaluation d'autre part. La critique des contraintes qui pèsent aujourd'hui sur les universités et sur les personnels ne

doit cependant pas faire oublier la critique en acte des années 68 ni devenir, de fait, le sauvetage du *statu quo ante*.

Ce colloque devra représenter un « temps fort » et mobiliser à la fois l'ensemble des enseignants étudiants et personnels de notre université, ceux d'autres universités françaises, et plus généralement tous ceux qui, dans leurs institutions respectives, partagent nos problèmes et nos questions. Il s'agit là d'un projet intellectuel et politique : au delà des enseignants, étudiants et personnels il doit rassembler des chercheurs et des acteurs institutionnels de niveau international.

* * *

Vincennes fut créée en tant qu'université du monde contemporain : cette vocation s'est exprimée par l'ensemble des disciplines et des structures correspondantes qui l'ont constituée dès l'ouverture ou qui se sont agrégées progressivement, manifestant et participant à l'évolution des techniques et des savoirs.

Cette ouverture au contemporain entraînait la capacité de s'ouvrir sur des terrains – à prendre aussi au sens de « territoires ». Paris 8, ouvert sur l'universel, à la fois intellectuellement et physiquement comme refuge pour des « réfugiés du monde entier », a su s'intéresser à son environnement social, répondre parfois à des demandes de municipalités ou de comités d'entreprises et plus récemment prendre la banlieue comme sujet d'étude (en même temps que lieu de recrutement d'étudiants) sans renoncer à être une des universités de Paris, de la région Île de France, et tout en restant celle qui accueille le plus d'étrangers.

S'inscrire dans des territoires c'est simultanément s'inscrire dans des pratiques. Cela peut sembler assez naturel pour des composantes comme cinéma, comme la plupart des départements d'art, mais ce fut aussi le cas en informatique, urbanisme, ou sciences de l'éducation. En réalité cette dimension du « faire » fut présente dans la conception même de la pédagogie dans la plupart des disciplines. Dans l'institut polytechnique de philosophie on tenta d'apprendre à philosopher et en histoire on fit de l'histoire plus qu'on ne l'enseigna.

Une autre ambition affirmée à la création de Vincennes est l'interdisciplinarité. On a pu la considérer comme une utopie et un échec, mais si elle est remplacée au mieux par la pluridisciplinarité dans les cursus étudiants, elle devient indispensable dès que l'on travaille sur des pratiques. Le linguiste seul aura peu de choses à dire sur les pratiques linguistiques des jeunes de tel ou tel quartier ou leur rapport à l'école, s'il ne sait pas dialoguer avec des sociologues, psychologues, urbanistes, démographes, etc. Les « problèmes » d'une collectivité concrète ne s'inscrivent jamais dans les limites d'un « département » universitaire. Se pose donc la question non seulement de l'élaboration des différents points de vue disciplinaires mais aussi de leur capacité d'intercompréhension et de collaboration, ainsi que celui de la restitution des résultats de la recherche à ceux qui en ont été les objets/sujets.

La recherche, l'activité même de recherche, est apparue nécessaire à toute activité d'enseignement, d'où la forme que prirent les modalités d'évaluation sur dossier et non à partir seulement de travaux « sur table ».

Travailler sur le monde contemporain et à partir de problématiques de terrain c'est utiliser toutes les ressources disponibles de ce terrain et s'adresser à tous ses membres. D'où la non

ségrégation des jeunes et des anciens, des étudiants et des salariés, de ceux qui visaient un diplôme structuré et de ceux qui souhaitaient un « complément culturel » ou pourquoi pas « professionnel » et qui composaient à partir de cela leur parcours et les limites de ce parcours.

Le caractère « expérimental » du Centre Universitaire de Vincennes supposait aussi un mode de gestion particulier. À travers ses différents avatars, il a toujours été question de permettre, au-delà des instances légales élues, l'information et la participation des enseignants, indépendamment de leur rang, des étudiants, et des personnels non-enseignants dans les choix stratégiques de l'université. Sur ce terrain comme sur les précédents, c'est une certaine conception de l'autonomie qui s'est affirmée, différente de celle aujourd'hui « octroyée » aux universités.

Ce retour en arrière n'a pas pour but de nous enfermer dans un discours sur les acquis de Vincennes (partagés sur certains points par d'autres établissements), mais d'examiner lucidement la pertinence de nos hypothèses fondatrices au regard des données actuelles et en particulier de la « mondialisation », de la compétition pour l'excellence et plus concrètement du processus de Bologne, de la LMD (Licence/Master/Doctorat), des orientations définies à Lisbonne, de la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités), etc.

MODALITÉS DE PRÉPARATION ET DE DÉROULEMENT DU COLLOQUE

Chacun des ateliers ou symposiums sera préparé par une « cellule » d'animation. A partir de l'inventaire thématique provisoire que nous proposons, en le complétant ou en le transformant, en fonction des propositions de communication et d'intervention qui nous parviennent.. C'est ce petit groupe qui définira une problématique, sollicitera au fur et à mesure les intervenants pour de très brèves communications débouchant sur un débat des intervenants entre eux puis avec les participants de la salle. Chacun des ateliers devrait être prévu pour une durée d'un jour et demi soit trois séances de manière à permettre à chacun d'assister ou d'intervenir dans deux des ateliers du Colloque. Chaque atelier pourrait solliciter jusqu'à une douzaine d'intervenants répartis sur les trois séances. Au-delà, l'accroissement de leur nombre serait sans doute un obstacle à la participation des assistants. La durée globale des ateliers qui peut varier, devra être arrêtée avant le colloque pour que toutes les informations puissent être communiquées dans le programme définitif et que l'occupation des salles puisse être planifiée

Il faudra prévoir à l'issue de chaque atelier la réalisation d'un rapport synthétique sans qu'il y ait nécessairement reproduction intégrale des communications, afin de rendre possible la réalisation d'une publication dans les mois suivant le colloque. Chaque cellule d'animation aura à prendre, en relation avec les services techniques de l'université, des dispositions pour l'enregistrement sonore et vidéo des débats, prévoir un secrétariat des séances, la collation des textes d'intervention, le cas échéant leur mise à la disposition de l'ensemble des intervenants avant la tenue de l'atelier.

L'ouverture du Colloque devra permettre de souligner le caractère international du questionnement actuel sur les Universités. Elle portera en particulier sur les caractéristiques de la globalisation/ mondialisation et sur les conséquences de la crise économique mondiale.

QUELQUES PROPOSITIONS DE SYMPOSIUMS

Ces propositions font l'objet d'un dialogue continu. Elles pourront être regroupées et seront remaniées en fonction des participations et des propositions d'interventions, selon un échéancier qui est présenté dans l'*appel à participation*

1) « Mondialisation » et internationalisation des activités universitaires

La généralisation et l'accélération des échanges monétaires et informationnels se traduisent en réalité par une fragmentation à l'infini. Simultanément, elles tendent à une homogénéisation destructrice de la pluralité et de la diversité, mais aussi à la multiplication des peurs et des replis identitaires qui interdisent toute aspiration à un bien commun et à une universalité.

Mondialisation, compétition et évaluation : agences de cotation, normes internationales du type normes ISO ; l'évaluation comme agent de la « marchandisation » de l'enseignement supérieur en liaison plus ou moins étroite avec le développement des TIC.

Mobilité et échanges d'enseignants, d'étudiants et de personnels administratifs. Le paradoxe de la multiplication des mobilités et des échanges est que pour la rendre efficace on aboutit de fait à une homogénéisation des structures et des contenus qui rend cette mobilité inopérante sinon, au mieux, sur le plan linguistique ou pour garnir un CV. Les enseignants se déplacent pour enseigner à l'étranger ce qu'ils enseignaient dans leur université d'origine et les étudiants recherchent les formations qui pourront être validées dans le cursus de leur institution d'origine.

Faut-il privilégier le terme de mondialisation le plus fréquent dans la littérature de langue française ou celui de globalisation privilégié par le monde anglo-saxon ? Le terme de mondialisation insiste sur l'aspect géographique et spatial, celui de globalisation est plus proche des problématiques de la complexité mais dans ses usages il tend à privilégier les dimensions économiques du phénomène et la mise en œuvre d'un « marché mondial ». Le débat sémantique est donc loin d'être indifférent.

Les pays en développement, face à la mondialisation/globalisation : marché unique ? monde unipolaire ? Les Universités des pays de l'ancienne « union française » ont créé des établissements selon le modèle de l'université française. Conflits, déceptions ou « reproduction » ?

2) Société de connaissances / société de savoir

La stratégie de Lisbonne (mars 2000) a fait de la société de connaissances l'enjeu majeur de la politique et du développement économique de l'Europe. Le Conseil européen y a décidé de faire de l'Union Européenne « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010* ». Il en a fait la condition d'une croissance économique durable, de l'amélioration quantitative et qualitative de l'emploi, de la cohésion sociale.

Peut-on identifier le rapport que l'université entretient avec la question du savoir dans cette notion de société de connaissances ? Quel effet cela a-t-il sur la conception de la recherche et sur la place qui est donnée à cette dernière dans la définition des missions des universitaires ?

Quelle relation cette société de connaissances entretient-elle avec la *société d'information*, et avec la *société de consommation* ?

Peut-on lier la question du développement de la connaissance avec une perspective essentiellement compétitive ?

La connaissance est un élément essentiel de notre système de représentation, mobilisable selon des finalités pratiques, éthiques ou politiques. Peut-on identifier la poursuite du savoir comme développement de la personne et le développement économique de la société ? Comment penser les articulations des savoirs « profanes » et des savoirs savants ?

3) La langue française dans les universités

Peut-on encore écrire et publier en français, dans quel cadre, dans quelle discipline, avec quelles conséquences sur le type d'analyse, de présentation et de diffusion (normes linguistiques et/ou formats de publication). Qui sont les chercheurs qui publient en français ? Les Éditions Universitaires sont-elles un instrument de diffusion, un refuge des textes impubliables, ou le cheval de Troie de l'entrée dans un processus managérial ?

Quelle est la pertinence des banques de données en langue française, leur rapport avec les serveurs internationaux, leur évolution, les choix possibles.

Comment accueillir – et dans quelle proportion – les étudiants étrangers. D'où viennent ces étudiants et comment expliquer les différences d'origine selon les périodes ? Doit-on considérer la langue française comme un pré-acquis ? Doit-on leur enseigner « la langue » ou leur permettre de trouver leur place dans la communauté universitaire ? Comment vit-on son plurilinguisme selon sa/ses langue(s) d'origine quand on est universitaire ? Quelle place y tient le français dans les échanges avec les étudiants, avec les autres chercheurs, dans les rencontres internationales, sur internet... ?

4) Autonomie

De l'autonomie « conquise » de l'Université à l'autonomie « octroyée ».

Depuis le moyen-âge, l'autonomie a été une des caractéristiques permanentes de la *corporation universitaire*. Aux États-Unis l'*academic freedom* est un principe quasi constitutionnel de défense de la liberté d'expression, d'investigation et d'expérimentation. En France on assiste à une double rupture : l'une, napoléonienne, donnant une finalité quasi exclusive de formation des enseignants de lycée ; l'autre, en 1968, rétablissant dans la loi l'autonomie des universités, mais maintenant l'habilitation de diplômes nationaux. En même temps s'affirment de nouvelles ambitions, autonomie individuelle, auto-discipline, auto-évaluation, projets personnels et institutionnels, expression de soi, pour faire face à un monde devenu imprévisible et comme les fondements potentiels d'une société démocratique.

Comment penser l'autonomie des Universités dans leur rapport avec l'État ? Comment penser les rapports entre l'autonomie de l'institution et la démocratie interne : démocratie directe, participation, cogestion, contrôle, avec quelles modulations selon le type de problème posé et les points de vue externes et internes ?

L'histoire de Paris 8/Vincennes est celle d'un incessant et conflictuel processus d'autorisation, en utilisant ou en contrecarrant les règles du pouvoir et qui part régulièrement d'initiatives individuelles ou collectives de la base au sommet. Le modèle entrepreneurial d'un pouvoir fort d'un Président Directeur Général vaut-il pour un système d'enseignement et de recherche fondé sur la capacité d'initiative des personnes et sur la capacité des équipes de recherche ?

5) Université et pensée critique

Toute démarche scientifique est critique parce qu'elle conteste ce qui paraissait définitivement établi et acquis. Ceci suffit-il à définir la place de l'université dans la société ?

Les concepts ne naissent pas indépendamment de l'époque où ils sont conçus. Des découvertes peuvent rester cachées pendant des décennies parce qu'elles contredisent des vérités officielles. Enfin une part importante des avancées intellectuelles se fait aux frontières des disciplines instituées. L'université, produit d'une histoire, est-elle le garant de la reproduction des valeurs de cette histoire et de la société qui les a engendrées ?

Répondre aux demandes de la société, en particulier en termes d'emploi et de développement technologique, s'inscrire dans des politiques nationales et/ou internationales exige-t-il le respect de ces politiques ou de ces demandes ou repose-t-il sur la capacité de les contester et de proposer des modalités nouvelles ? Scientifcité et pensée critique sont elles deux notions équivalentes ?

François Châtelet écrivait en conclusion du tome VIII de son Histoire de la philosophie :
« Depuis qu'il y a l'État – de la cité grecque aux bureaucraties contemporaines – l'idée de vérité s'est toujours tournée finalement du côté des pouvoirs (ou a été récupérée par eux).[...]
Dès lors la contribution spécifique de la philosophie, qui se met au service de la liberté, de toutes les libertés, est de miner par les analyses qu'elle opère et les actions qu'elle déclenche

les institutions répressives ou simplificatrices : qu'il s'agisse de la science, de l'enseignement, de la traduction, de la recherche, de la médecine » Ne peut-on étendre cette proposition à la pensée critique en général ?

6) L'évaluation

L'évaluation n'est pas une activité propre aux domaines universitaire et scolaire. Elle accompagne nos autres activités dans la vie de tous les jours. Mais elle ne passe pas forcément par les modalités employées par les institutions. Qui évalue quoi, dans quel but, selon quelles procédures ?

Dans l'enseignement universitaire, les pratiques évaluatives font l'objet d'un double déplacement : de la vérification des connaissances et des performances (le contrôle) à l'anticipation des pratiques et des compétences à travers - entre autres - des notions de professionnalisation, d'employabilité, etc ; de l'évaluation des étudiants à celle des enseignants, de leurs pratiques, des programmes, des institutions et des politiques. Ces deux déplacements conduisent à une externalisation de l'évaluation par rapport aux évalués mais aussi par rapport aux institutions de formation elles-mêmes.

La notation d'un écrit normé reste le fondement de l'évaluation scolaire et universitaire et non les formes diverses et objets variés d'évaluation, présentes ailleurs, au travail comme dans les domaines artistiques.

La « *Reconnaissance des acquis* » personnels, professionnels ou de formation, et donc de la valeur des pratiques et des expériences, prolongeait à Vincennes l'accès des non bacheliers et, dans d'autres structures, permettait différents modes d'accès à des compléments de formation. Que signifie son remplacement dans la « *Validation des acquis de l'expérience* » par un ensemble de procédures « bancaires » (Paulo Freire) de validation, réintroduisant de nouvelles hiérarchies. Quelles sont les conséquences de ce passage de l'évaluation à la certification ?

Auto-évaluation et réflexivité renvoient soit aux notions de « travail bien fait » de « réalisation de soi dans l'objet produit » et/ou à la conscience de la place qu'on tient dans un processus collectif soit à la confirmation contrainte de l'évaluation faite par l'autorité... Un dialogue entre l'évaluateur et l'évalué n'encourage-t-il pas la créativité plus qu'un formatage des productions (scolaires, universitaires ou de recherche aussi bien qu'industrielles) ?

Que, par conséquent, l'université conduise à la professionnalisation, et donc à la responsabilisation à l'égard de ses propres pratiques, ou à la recherche, et donc à la production de connaissances pertinentes et validables, peut-on concevoir la formation universitaire indépendamment de la mise en œuvre de compétences auto-évaluatives ?

7) L'inter/pluridisciplinarité

Ces termes peuvent recouvrir un simple discours incantatoire, mais aussi supposer une rencontre effective des disciplines, ou un dépassement du cadre disciplinaire. Ils n'ont pas la même valeur selon qu'on les applique à la composition des cursus étudiants, à un projet d'enseignement mené par des enseignants de disciplines différentes ou à la confrontation de chercheurs amenés à négocier un langage commun permettant l'intercompréhension. Plusieurs expériences pourraient être analysées, par exemple des tentatives, réussies ou non,

de Paris 8 et d'autres universités. Quel rapport y a-t-il entre l'interdisciplinarité et les recherches sur le terrain ?

L'Interdisciplinarité est d'abord une « indisciplinisme ». Elle n'est pas une combinatoire neutralisée de concepts et de méthodes. Elle introduit la multiplicité des acteurs, de leurs enjeux et de leurs débats. Elle entraîne aussi parfois la mobilisation de registres de pratiques différents

Le modèle des « *studies* » dans les universités américaines permet d'échapper au monde de l'expertise purement disciplinaire en définissant des objets de travail plus que des méthodes ou des références théoriques renvoyant à des disciplines. On s'intéresse à la santé, et non précisément à la médecine, aux femmes, au réchauffement climatique, à des phénomènes de migration, et l'on entraîne ainsi la mobilisation d'un grand nombre de groupes sociaux – et donc de cultures ou d'approches. On met ainsi en évidence l'historicité des découpages intellectuels comme celle de l'exclusion de domaines de recherche mais aussi de cultures, réduites à être des objets spécifiques de travaux anthropologiques. Ce modèle se manifesta à Paris 8 par des tentatives successives, inégalement abouties, Études féminines, Littérature générale, filière africaine puis CERASA , Institut d'Études européennes, Institut Maghreb-Europe, Langues opprimées et minorisées...

Quelles sont les conséquences de ces choix sur les caractéristiques du travail universitaire ? Quels en sont les effets institutionnels, en particulier pour les procédures de recrutement ?

8) Les parcours des étudiants

L'enseignement universitaire peut-il permettre des stratégies individuelles mais aussi institutionnelles multiples : possibilités d'une éducation « récurrente » avec des départs et des retours, construction de *curricula* individuels, en fonction des intérêts et des projets, diplômes territorialisés, tout ceci aboutissant à la définition de cheminements multiples au lieu et place des « trajectoires normalisées » ? La compétition pour l'excellence devient en ce domaine antagoniste par rapport à l'autonomie des institutions comme des individus et conduit à des formes d'orientation contrainte qui prend le contre-pied de tout ce qu'on sait aujourd'hui de l'orientation et risque d'entraîner la multiplication de situations semblables à celle que connaît l'enseignement médical.

Comment prendre en compte des acquisitions réalisées hors du champ universitaire, y compris dans des situations, de plus en plus fréquentes, d'alternance, la circulation possible entre des situations de formation initiale et de formation continue et la possibilité de retrouver dans les mêmes unités d'enseignement des étudiants qui s'inscrivent dans des parcours et selon des rythmes différents, où l'« abandon » d'une formation n'est pas forcément à considérer comme un échec.

Toute procédure de sélection est d'emblée une entreprise d'exclusion. A leur arrivée à l'université, les étudiants ont déjà subi une sélection sociale qui ne s'arrêtera pas à leurs études, mais qui les distingue de ceux qui se sont arrêtés à un CAP voire de ceux qui sont sortis du système scolaire sans diplôme. Quelle est la fonction de l'université – à son niveau – dans les phénomènes d'exclusion sociale, de stigmatisation, dans le rapport avec l'ensemble du corps social ?

La massification des études fait que parmi les étudiants beaucoup ont une culture différente de celle de leurs enseignants. L'université peut-elle/doit-elle (et de quelle manière) prendre en compte, accepter, étudier ces cultures différentes, ces valeurs et comportements qui diffèrent selon le type de socialisation, ces manières de s'exprimer par le langage et par le corps, d'instaurer des rapports de force et d'y réagir. Et plus largement, les cultures des minorités dont les étudiants ne sont que la partie la plus acculturée au langage savant.

9) Universités, monde du travail et professionnalisation

Toute activité professionnelle s'inscrit dans des situations complexes et suppose des relations avec d'autres professions. Aussi une profession ne se définit pas seulement par un certain nombre de gestes ou de savoirs, mais par la compréhension, en situation de travail, des phénomènes de groupe, d'organisation, d'institution, d'interaction entre les personnes, tout ce que l'on pourrait appeler « culture ». Ce qui pose la question de la présence des sciences humaines et sociales dans la formation professionnelle. Quel rapport y a-t-il entre la pluridisciplinarité et les formations ou orientations professionnelles ?

Professionnaliser n'implique donc pas nécessairement de s'ajuster aux nécessités de l'emploi, en termes de quantité et de compétences.

L'intervention de professionnels à l'université peut jouer un rôle semblable à celui de la mobilité des personnels ou les échanges des étudiants : un enrichissement grâce au choc d'expériences nouvelles et de regards croisés ou alors une uniformisation des structures et des contenus, une recherche de « rentabilité » à court terme de la professionnalisation. L'université est-elle capable, en dehors d'une simple *validation des acquis*, d'articuler pratiquement et théoriquement expérience et savoir ?

Les étudiants sont constitués de populations de plus en plus hétérogènes ; comment articuler la démarche de ceux qui sont déjà engagés dans une vie professionnelle avec celle de ceux qui sont en formation initiale ? La notion de « formation tout au long de la vie » et la mise en place de dispositifs distincts de « formation permanente » sont-elles des réponses adéquates ?

Un rassemblement public sur ces thématiques, comprenant le rappel des premières années de Vincennes, se tiendra, dans le cadre de cet atelier, à la Bourse de travail de Saint-Denis, le mardi 12 après midi.

10) L'université et ses territoires

Toute université est singulière, localisée. Elle s'inscrit cependant dans des démarches qui visent la mobilité de ses membres et l'universalité de ses énoncés. Quelles sont les conséquences de son inscription dans un territoire ? On sait que des *Land Grant Colleges* sont devenus certaines des universités les plus prestigieuses des États-Unis.

Comment travailler à la fois sur les problèmes universels et sur son environnement immédiat ? Doit-il être un lieu de contact avec des bailleurs financiers, une occasion d'expérimentation, et d'illustration de modèles théoriques, un terrain d'enquête, une source d'inspiration pour de nouvelles recherches, un lieu d'engagement et d'investissement aux

côtés des habitants ? A Paris 8, en Seine Saint-Denis, quels échanges, collaborations peut-on avoir sur les problèmes d'urbanisme, de ségrégation sociale, de précarité de l'emploi, de scolarisation, de pratiques artistiques et culturelles, de santé, de développement économique ? Toutes les disciplines sont-elles concernées de la même manière et au même degré ?

La réponse est-elle dans une université de proximité ? Ne risque-t-on pas de participer à des processus de mise à l'écart physique de minorités ethniques, culturelles et/ou économiques : bidonvilles, favelas, ghettos, townships, grands ensembles, immeubles désertés par les populations moins défavorisées ? Autrement dit, y a-t-il une limite à la démocratisation de l'université ?

Qu'est-ce qu'une université de banlieue, une université régionale, une université urbaine ? Voire une université nationale ? Quels sont les rapports entre territorialisation et mondialisation ?

Le terme de *territoire* a-t-il encore un sens à l'époque des *techniques d'information et de communication* ?

La journée du 14 mai sera réservée à une rencontre entre les anciens étudiants de l'Université Paris 8/Vincennes devenus eux-mêmes enseignants universitaires et à une tentative de bilan, avec leurs anciens enseignants, sur les apports de cette expérience.